



CCES

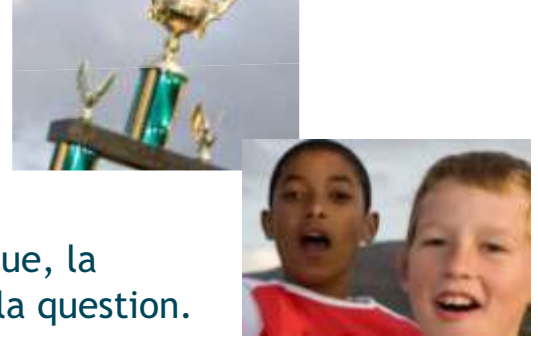
**Rapport
annuel
08 | 09**

**L'éthique dans le sport :
pourquoi s'en soucier?**

Message à l'intention des parties intéressées



L'éthique dans le sport pourquoi s'en soucier?



Quand une conversation porte sur la conduite éthique, la plupart des gens se sentent légèrement divisés sur la question.

Certains croient qu'une conduite éthique fait référence à un individu ou à un groupe qui dit à un autre individu ou groupe ce qu'il « devrait » ou « ne devrait pas » faire, tandis que d'autres peuvent considérer qu'une conduite éthique signifie « agir au-delà du bien ». Toutefois, ce n'est pas ce que nous voulons dire par conduite éthique. En fait, cette interprétation peut engendrer des accusations moralisatrices ou du pointage de doigt pouvant entraîner de la polarisation et des conflits entre les individus ou les groupes au sujet d'une question.

Quand nous parlons d'éthique et de conduite éthique, nous faisons réellement référence à une approche systématique visant à aider les individus ou les groupes à trouver le « bon comportement à adopter » dans une situation donnée. Dans le sport, cela signifie aider les personnes à prendre les bonnes décisions. Que ce soit les joueurs, les spectateurs, les

entraîneurs, les arbitres, les propriétaires ou les administrateurs, les décisions éthiques permettent de s'assurer que le sport s'élève à la hauteur de son plein potentiel. La conduite éthique et les décisions éthiques dans le sport sont, en fait, ce qui assure la valeur du sport pour la société, c'est-à-dire notre outil le plus important en matière de gestion du sport en tant que bien public précieux.

Par sa nature même, le sport soulève de nombreuses questions sur le bon comportement à adopter. Par exemple, la tension créée entre le fait de « viser l'excellence » (se dépasser en compétition) et de le faire selon les règles et l'esprit du jeu engendre une suite quotidienne de questions éthiques, incluant le dopage, le harcèlement, la violence et l'utilisation de méthodes suspectes. Si nous gagnons grâce au dopage ou à un autre type de tricherie ou en raison

d'un terrain de jeu aménagé à l'avantage d'une équipe, la plupart des gens ne considéreraient pas ces victoires comme étant réelles. Dans de tels cas, les participants et le sport perdent leur vraie valeur.

Trouver le bon comportement à adopter dans une situation donnée dépend beaucoup des valeurs que partagent les participants. Lorsque leurs valeurs sont bien comprises et sont universelles, il est plus facile de s'entendre sur la façon d'agir. Dans le cas opposé, des conflits peuvent survenir et des comportements contraires à l'éthique seront souvent observés.

Les Canadiens et les Canadiennes comprennent que les valeurs partagées, qui sont essentielles à l'éthique sportive, devraient fondamentalement dicter notre comportement. Grâce à de nombreuses consultations auprès de

la population à l'échelle du pays, nous avons déterminé les types de valeurs que celle-ci aimerait voir transmises par leur système sportif. Les Canadiens et les Canadiennes nous ont dit qu'ils voulaient un sport juste, inclusif, amusant et qui encourage l'excellence, un sport axé sur les principes Sport pur : vas-y, fais preuve d'esprit sportif, respecte les autres, amuse-toi bien, garde une bonne santé et donne en retour. Pour que le sport ait des répercussions positives à l'extérieur du terrain, il doit être guidé par ces principes sur le terrain.

C'est un peu ce que nous voulons dire lorsque nous affirmons que le sport doit être axé sur des valeurs pour être un sport sain, un Sport pur. Toutefois, le sport ne doit pas uniquement être axé sur des valeurs, il doit également être guidé par des valeurs pour être un sport sain. Ce que nous voulons dire, c'est que les politiques, les procédures et les actions de tous les participants à un sport doivent transpirer quotidiennement ces valeurs et ces principes et les entraîneurs doivent intégrer ces valeurs et ces principes à leur formation physique, technique et tactique des athlètes. Les athlètes doivent démontrer ces principes lorsqu'ils tentent de se surpasser, sans jamais sacrifier un principe pour un autre. Les administrateurs sportifs doivent inclure ces valeurs et ces principes à la gestion de leur organisme de sport. Par exemple, la sélection des entraîneurs, les procédures liées à la discipline, la gestion des finances et le recrutement des bénévoles devraient prendre ces valeurs et ces principes en considération.

Dr. Louise Walker
Présidente du conseil
d'administration

Quand il est impossible de se fonder sur des valeurs et des principes partagés pour décider du bon comportement à adopter, les décisions et les actions sont susceptibles de mener à un comportement contraire à l'éthique, lequel peut se manifester de différentes façons comme le manque de respect, d'équité, de justesse ou d'honnêteté et peut ultimement donner lieu à des conflits. Les conflits privent le sport de sa valeur. C'est pourquoi il est si important que nous soyons intentionnels et délibérés quand vient le temps de s'assurer que le sport est guidé par des valeurs communautaires partagées. Et c'est la raison pour laquelle nous nous en soucions.

Dans ce rapport annuel, vous en apprendrez sur les différentes activités du CCES qui appuient l'éthique sportive. De notre gestion du Programme canadien antidopage (PCA) à nos contributions au Mouvement Sport pur, notre travail consiste à collaborer au sport axé sur des valeurs et est guidé par celles-ci au Canada.

Le travail du CCES est effectué par du personnel dévoué et professionnel appuyé par un généreux conseil d'administration engagé et bénévole composé de Canadiens et les Canadiennes distingués. Nous sommes plus que reconnaissants envers notre personnel et notre conseil pour leur poursuite inlassable d'un sport sain.

Nous aimerions également souligner la contribution financière de Sport Canada et du ministère du Patrimoine et les remercier pour la confiance qu'ils témoignent envers notre travail.

Paul Melia
Président et
directeur général

TABLE DES MATIÈRES

Gouvernance et stratégie	2
Faits saillants	6
Élaboration des politiques	7
Défense et promotion	10
Prévention	12
Recherche	15
Détection et dissuasion	16
Rapport du vérificateur	21



Gouvernance



Le travail du CCES est effectué par du personnel dévoué et professionnel appuyé par un généreux conseil d'administration engagé et bénévole composé de Canadiens et Canadiennes distingués.



Dr. Louise Walker - Présidente

Codirectrice du Centre de médecine sportive d'Ottawa
Professeure adjointe à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa
Coordonnatrice du programme postdoctoral de médecine sportive au département de médecine de famille de l'Université d'Ottawa
Diplômée en médecine de l'Université de Toronto en 1977 (étudiante diplômée en médecine de l'année)

Intronisée au Temple de la renommée sportive de l'Université de Toronto en 1993 et à la Mur de la renommée des sports de Nepean en 2008

Ancien médecin de l'équipe nationale canadienne de hockey féminin

Pratique la médecine sportive depuis 1981

Championne canadienne de saut en hauteur en 1973

A participé aux Jeux olympiques de 1972 et de 1976

Médaillée d'argent aux Jeux du Commonwealth de 1974

Membre (et ancienne présidente) de l'Académie canadienne de médecine du sport

Ancienne membre du conseil d'administration du Conseil canadien de la médecine sportive



David Zussman, Ph. D. - Vice-président

Titulaire de la Chaire Stephen Jarislowsky d'administration publique de la Graduate School of Public and International Affairs and the Telfer School of Management de l'Université d'Ottawa

Premier vice-président et chef de l'exploitation, EKOS Research Associates Inc., 2003-2005

Commissaire à temps partiel à la Commission de la fonction publique du Canada, 2003-2010

Professeur auxiliaire de politique et de gestion publique, Université d'Ottawa

Président de l'Association canadienne des

programmes en administration publique, 2007-2009

Président du Forum des politiques publiques, 1996-2003

Secrétaire adjoint au Cabinet pour l'appareil gouvernemental et la révision de programmes pour le Bureau du Conseil privé, 1994

Responsable du processus de transition pour le gouvernement nouvellement élu en 1993 et 1997

Auteur et coauteur de publications, dont *Alternate Service Delivery: Sharing Governance in Canada* et *The Vertical Solitude: Managing in the Public Service*

Doyen de l'École de gestion de l'Université d'Ottawa, 1988-1992

Mention de service public, décernée par l'Association professionnelle des cadres de la fonction publique du Canada, 2003

Chroniqueur, *Canadian Government Executive* 2006 et au *Ottawa Citizen* depuis 2002



Françoise Baylis, Ph.D.

Professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en bioéthique et philosophie de l'Université Dalhousie

Associée des Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada de la Société royale du Canada

Associée de l'Académie canadienne des sciences de la santé

Spécialiste en éthique de la reproduction humaine assistée, en recherche sur les cellules souches, en génétique et en science du cerveau

(www.noveltechethics.ca)

Ph.D. en philosophie avec spécialisation en éthique médicale, Université de Western Ontario

Membre du conseil d'administration de l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée

Membre du conseil consultatif de l'Institut de la santé des femmes et des hommes de l'IRSC

Professeure invitée, Centre for Biomedicine and Society, King's College, Londres



Ronald Bremner

Président, Gold Medal Consulting Group

Ancien vice-président d'Insights Sports Ltd., une entreprise de câblodistribution numérique

Ancien président du conseil et chef de la direction, Professional Sports Publication, New York

Ancien président et chef de la direction du club de hockey des Calgary Flames (1996-2001)

Ancien président et chef de la direction de BCTV, Vancouver, une division de télévision de Westcom TV Group

Ancien membre du comité exécutif du Bureau de la télévision du Canada

Ancien président du conseil du Bureau de la télévision de l'Association canadienne des radiodiffuseurs

Président du conseil de la Royal Columbian Hospital Foundation

Membre du comité exécutif du Vancouver Better Business Bureau

Membre du conseil du Panthéon des sports canadiens

Ancien membre du conseil du B.C. Sports Hall of Fame

Siège au conseil consultatif du président de la St. Michael's Hospital à Toronto

Télédiffuseur de l'année de la Colombie-Britannique, 1996

Intronisé au Panthéon de la télédiffusion de l'Association canadienne des radiodiffuseurs en 2000



François Godbout

Juge au Tribunal de la Jeunesse à Montréal, 1987-2008

Licence en droit de l'Université de Montréal, Faculté de droit

Membre du Barreau du Québec

Ancien secrétaire de la Fondation de l'athlète québécois

Ancien vice-président du Comité olympique canadien

Ancien président de la Fédération canadienne de tennis (Tennis Canada)

Membre de l'équipe nationale de tennis, 1959-1964 (Davis Cup)

Champion junior de la province de Québec et du Canada, 1956

Intronisé au Panthéon des Sports du Québec en 1994, et au Panthéon du tennis canadien en 1996

Nominations au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du CCES est formé de Canadiens et Canadiennes reconnus dans divers milieux et qui possèdent l'expertise requise afin d'assurer une saine gestion du CCES. Le CCES invite les personnes intéressées à s'impliquer au sein de l'organisation, à titre de bénévole, à soumettre leur candidature. Si vous connaissez une personne qui pourrait contribuer au CCES en ce sens, veuillez proposer sa candidature par courriel à nominations@cces.ca.

Comités du CCES

Le CCES bénéficie de l'expertise et de l'expérience inestimables de nombreuses personnes qui siègent aux comités de l'organisation de façon désintéressée, dont les membres du Comité de révision des enjeux éthiques, du Comité pour les Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques et du Comité de révision antidopage.



Gordon I. Kirke, c.r.

Avocat spécialisé dans les industries du sport et du divertissement

Professeur de droit du sport et du divertissement à la Osgoode Hall Law School (faculté de droit) de l'université York et à la Faculté de droit de l'université de Toronto, et conférencier invité à la Faculté de droit de l'Université Marquette, à l'Université du Michigan, à l'Université Harvard et à d'autres établissements d'enseignement

Premier président non américain de la Sports Lawyers Association, basée aux États-Unis

Membre du conseil d'administration de Tennis Canada et président de la campagne le tennis ça compte

Auteur du rapport *Joueurs avant tout* traitant du problème des abus sexuels et du harcèlement dans le hockey

Directeur de la Sheldon Kennedy Foundation, de la Children's Aid Foundation, de la Ontario Special Olympics Foundation, de Stop the Violence et d'autres organismes de bienveillance pour les enfants

Un article-couverture du magazine *Canadian Lawyer* l'a décrit comme « un défenseur, un agent, un militant et un extraordinaire avocat du sport au Canada »



Paul Melia

Président, directeur général et secrétaire-trésorier du CCES

Dirige la gestion des activités du CCES, dont l'administration du Programme canadien antidopage, et travaille avec les gouvernements et les organismes de sport dans le but d'élaborer une stratégie nationale d'éthique pour le sport amateur

Président, Fondation Sport pur

Ancien président, Association of National Anti-Doping Organisations (ANADO)

Ancien directeur de l'éducation et des communications et ancien chef de l'exploitation au CCES

Ancien vice-président régional d'In-Touch Survey Systems Inc.

Diplômé de l'Université d'Ottawa avec une maîtrise en administration de la santé

Ancien chef de l'unité des programmes de tabagisme à Santé Canada, responsable de la direction et de la gestion du département des stratégies de réduction de l'usage du tabac

Connaissance approfondie et expertise dans l'élaboration et la mise en place de campagnes de sensibilisation, d'éducation et de changement social pour une variété de problèmes sociaux et de santé



Dr. Jane Moran

Diplômée en médecine de l'Université Queen's, 1982

Professeure adjointe d'enseignement clinique, faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B., depuis 1999

Consultante en médecine d'urgence, Royal Jubilee Hospital et Victoria General Hospital

Conseillère médicale de l'Union internationale de patinage, Jeux olympiques de Turin 2006, Jeux olympiques de Salt Lake City 2002, Jeux olympiques de Nagano 1998

Membre de l'équipe médicale canadienne, Jeux olympiques de Lillehammer 1994, Jeux olympiques d'Albertville 1992

Conseillère médicale, comité des tests sanguins, Jeux olympiques 2002

Membre actuelle du sous-comité du CIO sur les jeunes dans le sport et sur la Triade de l'athlète féminine

Vice-présidente du conseil d'administration, Victoria Emergency Medicine Associates, depuis 2004

Membre du conseil d'administration, Patinage Canada, depuis 1997

Auteur du manuel de médecine sportive du CIO, *Les Femmes dans le sport*, chapitre sur le patinage artistique, 2000

A participé à la Conférence 2001 de l'AMA sur le dopage dans le sport à Copenhague, au Danemark, et au Congrès mondial 1999 du CIO sur le dopage dans le sport à Lausanne, en Suisse

A participé au congrès de l'AMA en Espagne, en novembre 2007, pour la révision du Code mondial antidopage à partir de la réunion initiale de Copenhague en 2003

Présidente de la commission médicale de l'UIP depuis 1998; membre de cette commission depuis 1993

Médecin pour Le relais de la flamme olympique de 2010



L'honorable juge Lawrence A. Poitras, C.M., c.r.

Conseiller pour la succursale de Montréal de Borden Ladner Gervais, où il a agi comme coordonnateur régional de son groupe de mode alternatif de règlement des litiges (MARL)

Ancien juge en chef associé et juge en chef de la Cour supérieure du Québec, 1983-1996

Membre du Barreau de Montréal, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau international et de sa section Arbitrage et règlement extrajudiciaire des différends (RED)

Gouverneur émérite de la Fondation du barreau du Québec

Membre fondateur, ancien vice-président et président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures, 1979-1983

Membre des Chambres de résolution de conflits et du Centre canadien d'arbitrage commercial

Médiateur agréé de la Cour supérieure du Québec et associé de l'International Academy of Mediators

Commissaire à la Commission royale sur la poursuite de Donald Marshall Jr., à Halifax et à Sydney, 1987-1990

Président de la Commission d'enquête publique sur la Sûreté du Québec, 1996-1998

Docteur honoris causa en droit civil de l'Université Bishop's, 1995

Prix du mérite de l'Institut canadien pour la résolution de conflits, 1998

Prix national de droit Ramon John Hnatyshyn de l'Association du Barreau canadien, 2000

Membre de l'Ordre du Canada

Prix du président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures pour son importante contribution à la magistrature canadienne et à l'administration de la justice



Beckie Scott

Vétéran de onze ans de l'équipe canadienne de ski de fond; s'est retirée en 2006

A participé à trois Jeux olympiques; médaillée d'or au cours des Jeux d'hiver de 2002 et médaillée d'argent en 2006

Première athlète féminine nord-américaine médaillée olympique en ski de fond

Membre du conseil d'administration du Comité d'organisation de Vancouver 2010
Élue à la Commission des athlètes du CIO en 2006

Membre du Comité des athlètes de l'Agence mondiale antidopage; partisane internationale du sport sans dopage

Récipiendaire à deux reprises (2002-2003) du prix commémoratif John Semmelink, décerné à un athlète de sport de neige qui, par son esprit sportif, sa conduite et son habileté, a mieux représenté le Canada en compétition internationale

A reçu le prix de l'histoire de l'esprit du sport des Prix sportifs canadiens en 2004

Intronisée au Alberta Sports Hall of Fame en 2006, au Panthéon des sports canadiens en 2007

Coprésidente du conseil consultatif canadien pour l'organisme Right to Play

Représentante spéciale d'UNICEF Canada



Dr. Andrew Pipe, Président émérite

Professeur, Faculté de médecine, Université d'Ottawa

Directeur, Centre de prévention et de réhabilitation, Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

Membre fondateur du Centre canadien pour l'éthique dans le sport

A participé à la conception de l'organisation nationale antidopage du Canada à la suite de la publication du rapport Dubin (1989)

Médecin chef de l'équipe canadienne aux Jeux du Commonwealth 2006 et aux Jeux olympiques d'été 1992

Ancien président sortant de l'Académie canadienne de médecine du sport

Président, Jeux du Commonwealth Canada

Premier Canadien à recevoir le Prix du Comité international olympique pour services rendus dans le domaine de la médecine sportive

Membre de l'Ordre du Canada et du Temple de la renommée olympique du Canada

Rédacteur adjoint du *Clinical Journal of Sport Medicine*

Faits saillants



Le Rapport Sport pur a offert aux dirigeants municipaux et sportifs des preuves irréfutables de la valeur du sport

Le **Mouvement Sport pur** atteint une étape importante avec 1500 membres

La communauté sportive canadienne a été préparée pour le **nouveau Programme canadien antidopage** qui est entré en vigueur le 1er janvier 2009

Plus grand nombre de contrôles du dopage (3 951) dans l'histoire du CCES

La portée des **programmes de formation en ligne** du CCES a été étendue

Le programme
Champions Sport pur
a incité les joueurs de
football universitaire à
visiter les écoles

Hôte, en
partenariat avec le
COVAN, du **11e**
atelier de ANADO
à Vancouver en
novembre

La majorité des
athlètes canadiens,
soit **99,4 %**, ont eu
des tests négatifs

Respect continu de la **Norme**
ISO 9001:2000 pour les
systèmes de management de
la qualité

Direction d'un groupe
de travail pour rédiger
une ébauche du **Code**
de conduite national
pour le sport

Le **partenariat avec le**
Comité d'organisation des
Jeux olympiques et
paralympiques d'hiver de
2010 à Vancouver (COVAN)
a été honoré pour ses
services antidopage

Plus de 1 130 000 \$ ont été
investis dans les groupes
de sport communautaire
par le biais du **Fonds**
communautaire Sport pur
depuis son lancement

Élaboration des politiques



Le CCES collabore avec d'autres organismes et gouvernements du Canada et à l'échelle internationale pour établir les politiques et les lignes directrices appropriées pour la protection du sport juste et basé sur l'éthique.

Association of National Anti-Doping Organisations

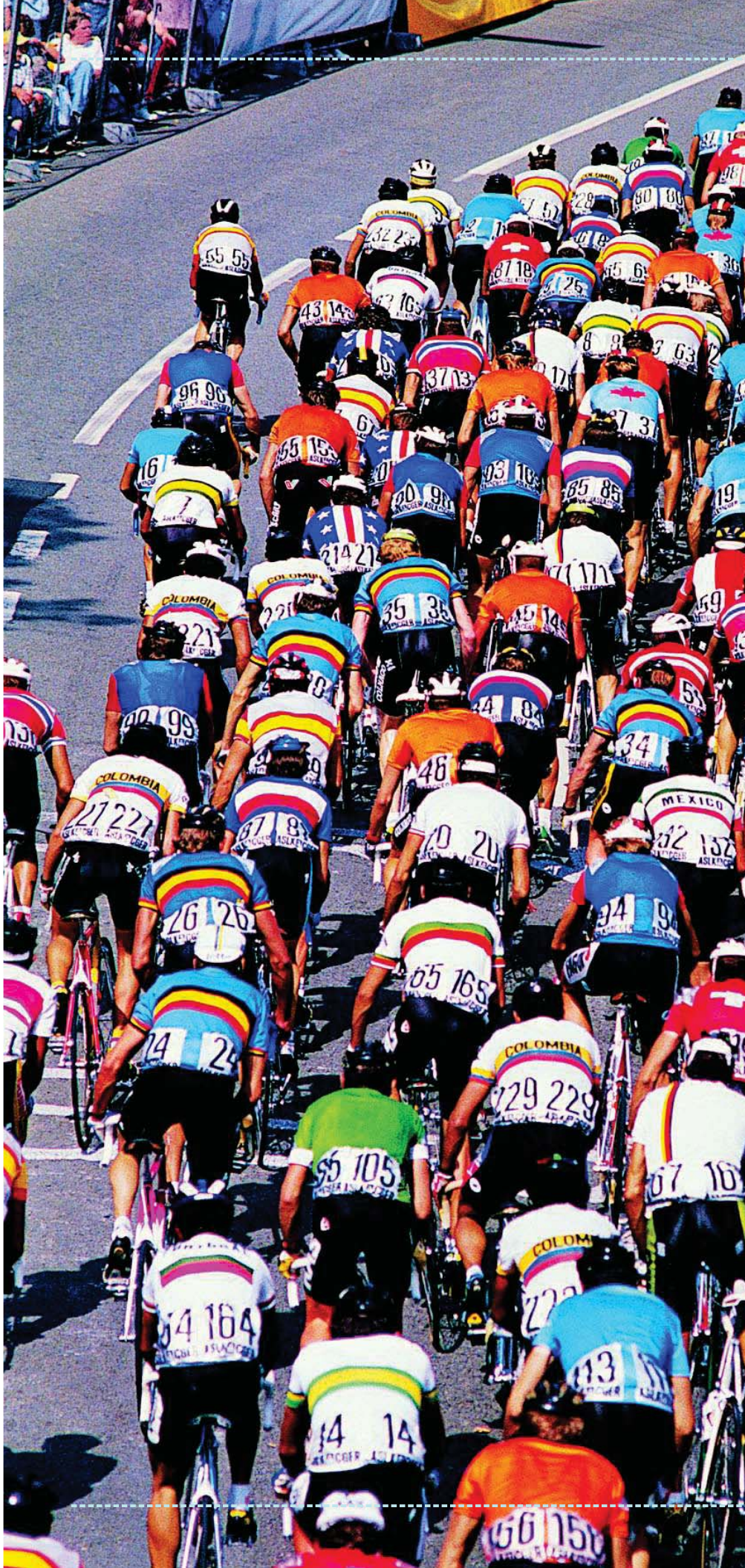
L'Association of National Anti-Doping Organisations (ANADO) est une association de perfectionnement professionnel qui consiste à renforcer la capacité internationale à lutter contre le dopage dans le sport. Cette année, le CCES a contribué à l'ANADO en aidant à mettre sur pied le programme de qualité, qui aide les programmes antidopage nationaux à partager leurs forces et à apprendre des autres.

En novembre 2008, le CCES, en partenariat avec le COVAN, a tenu le 11e atelier de l'ANADO à Vancouver. L'atelier a connu un nombre de participants record (37 organismes antidopage nationaux) et a abordé diverses questions et stratégies antidopage de pointe.

Gérer la Stratégie Sport pur

Le Secrétariat Sport pur loge dans les bureaux du CCES et gère la Stratégie Sport pur. La stratégie, anciennement appelée Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport, est un élément primordial de la Politique canadienne du sport, un engagement collaboratif entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et la communauté sportive pour créer et maintenir un environnement facilitant la conduite éthique au sein de l'industrie du sport canadien. En partenariat avec Sport Canada, le CCES a présidé quatre rencontres du comité directeur de la Stratégie en 2008-2009.

Le Secrétariat Sport pur fait appel à un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) comme mécanisme pour mesurer le progrès atteint, les nouvelles perspectives et les zones à améliorer. En 2008-2009, le CCES a collaboré à l'évaluation de la Stratégie Sport pur. Les principales conclusions guideront les décisions futures sur la manière d'accroître l'efficacité de la Stratégie Sport pur.



Nouveaux Programme canadien antidopage et Code mondial antidopage

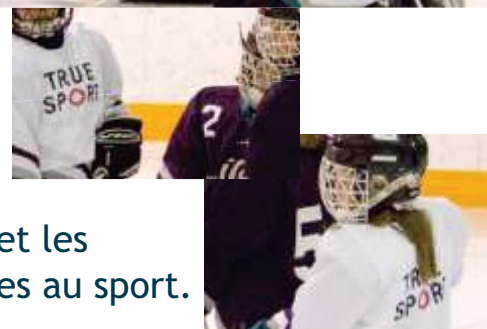
Le CCES a effectué les révisions nécessaires du Programme canadien antidopage pour uniformiser nos politiques avec les exigences du Code mondial antidopage de 2009. Deux ébauches ont été soumises à des fins de commentaire en mai et en août 2008 et plusieurs séances de travail ont eu lieu en juin 2008, incluant le Forum AthlètesCAN, dans le but de recueillir les commentaires de la communauté sportive canadienne.

Le CCES a également collaboré avec d'autres organismes antidopage nationaux pour s'assurer que l'entrée en vigueur prévue du Code de 2009 et que son interprétation sont conformes avec celles d'autres dirigeants mondiaux.

La version définitive a été distribuée en octobre et elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2009, conformément au nouveau Code antidopage mondial. Les 63 organismes de sport financés et reconnus ont officiellement adopté le PCA comme moyen concret de démontrer leur engagement envers le sport sans dopage.

Les dirigeants sportifs canadiens ont participé aux groupes de travail de l'Agence mondiale antidopage, incluant le Comité de la Liste des interdictions et le Comité pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques. Le personnel du CCES a pris part de manière bénévole au groupe d'essais ADAMS.

Défense et promotion



Le CCES offre un contexte éthique pour des discussions et des débats éclairés parmi les Canadiens et les Canadiennes sur diverses questions contemporaines liées au sport.

Appuyer le Mouvement Sport pur

Cette année, le Mouvement Sport pur a franchi une étape clé en comptant plus de 1 500 membres en date du 31 mars 2009.

Le CCES a créé une fenêtre pour guider la croissance du Mouvement Sport pur de manière très intentionnelle. La fenêtre comprend les premiers dirigeants et les autres principaux influenceurs du CCES, de la Fondation Sport pur, du Secrétariat Sport pur et d'E-Y-E (une entreprise de marketing social). Pour assurer la croissance continue du Mouvement Sport pur, la fenêtre étudiera les questions qui ont fait du Mouvement un succès jusqu'à maintenant et elle se servira de ces renseignements pour faire progresser le Mouvement et sa marque tout en assurant l'intégration des Valeurs et des Principes Sport pur.

Le CCES a dirigé l'élaboration d'un plan d'ensemble de communication de même qu'un plan d'entrée en vigueur et d'intégration afin d'appuyer le Mouvement Sport pur. Ces plans ont permis de centraliser les ressources du CCES et du Mouvement afin de maximiser les résultats de l'année en cours.

Engagement des communautés envers Sport pur

Sous la responsabilité du CCES, L'influence du sport : Rapport Sport pur a été lancé à Ottawa le 6 novembre 2008. Le rapport présente des preuves concrètes que le sport sain peut avoir une grande influence positive sur nos communautés.

La stratégie d'engagement communautaire de Sport pur se fonde sur la notion que le sport sain peut faire une différence notable et elle est

appuyée par les preuves fournies dans le Rapport Sport pur. Partout au Canada, plusieurs collectivités et municipalités reconnaissent les avantages publics d'un sport sain communautaire et elles utilisent intentionnellement le sport pour influencer de manière positive sur divers objectifs de la société. Le CCES encourage les preneurs de décisions à tirer profit des renseignements lorsqu'ils planifient les politiques et les programmes pour leurs constituants et leurs collectivités et il espère qu'ils uniront leurs efforts afin de mettre sur pied de nouvelles approches pour que les Canadiens et Canadiennes bénéficient du potentiel du sport.

Depuis le lancement du Rapport Sport pur, plus de 35 collectivités ont adhéré au Mouvement Sport pur, parmi lesquels la Fédération canadienne des municipalités, le Caucus des maires des grandes villes, l'Association des

collectivités du Yukon et toutes ses collectivités membres, la Ville de London, en Ontario, la Ville de Régina, en Saskatchewan, la Ville de Victoria, en Colombie-Britannique, la Ville de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard et la municipalité régionale de Queens, en Nouvelle-Écosse

Champions Sport pur

Le Mouvement Sport pur prend plus d'ampleur quand des champions locaux font la promotion du sport axé sur des valeurs au sein de leurs collectivités respectives. Pendant l'année, plus de 50 individus sont devenus des Champions Sport pur et ont encouragé le changement au sein de leur système sportif, de leur club et de leur collectivité.

Des athlètes de pointe comme Beckie Scott et Adam van Koeverden se sont engagés à promouvoir Sport pur. De plus, des formations universitaires, comme les Gee-Gees d'Ottawa, ont également appuyé le programme. Les athlètes des Gee-Gees d'Ottawa ont visité 19 écoles locales afin de promouvoir Sport pur comme moyen de permettre à leur équipe de « donner en retour » à leur collectivité.

Relations avec les médias du CCES

Le CCES a publié 30 communiqués de presse cette année afin d'informer le public canadien de son travail. Une grande partie des communiqués était axée sur les violations aux règlements antidopage pour certains sports. La possibilité de féliciter les athlètes canadiens pour leur démonstration réussie du sport axé sur des valeurs dans le cadre des Jeux olympiques de Beijing en 2008 représentait l'un des points saillants du CCES. De plus, tout au long de l'année, les médias ont demandé l'avis du CCES sur les questions de sport éthique actuelles, ce qui fait que le CCES a souvent été mentionné dans les documents imprimés, à la radio et à la télévision.

Outils Sport pur

Le Mouvement Sport pur connaît une croissance rapide. Ses membres désirent des outils et des renseignements précis sur la manière de démontrer leur engagement envers le Mouvement. Cette année, nous avons peaufiné les messages clés, mis sur pied des documents imprimés et mis à jour le site Web de Sport pur pour encourager l'engagement communautaire.

Outil de sélection des entraîneurs et des joueurs

Le CCES, en partenariat avec un club de hockey local, a mis sur pied un outil de sélection des entraîneurs et des joueurs. Les organismes communautaires de sport à l'échelle du pays peuvent se servir de ce modèle pour uniformiser leur processus de sélection avec les Valeurs et les Principes Sport pur.

Ressources pour l'engagement des écoles

En réponse au désir des écoles de vivre activement selon les Principes Sport pur, une trousse d'engagement des écoles Sport pur a été mise sur pied. Cette trousse offre des idées et des exemples que les écoles peuvent mettre en pratique pour adhérer au Mouvement Sport pur, pour le vivre et pour le faire progresser.

Site Web de Sport pur

– www.sportpur.ca – ce point de rencontre central du Mouvement Sport pur a été revu selon les demandes croissantes et les besoins changeants. Une version améliorée de la section d'adhésion en ligne offre des fonctions de recherche avancée et permet d'envoyer des courriels et de visiter les sites Web de membres. De nouveaux sites Web ont également été mis sur pied pour appuyer le Secrétariat Sport pur et la Fondation Sport pur.

Magasin en ligne Sport pur

Pour démontrer la participation des collectivités, les membres Sport pur ont acheté des articles, incluant des bouteilles d'eau, des chapeaux, des bannières et des vêtements par le biais du magasin en ligne du site Web.

Profils en ligne

Des renseignements et des histoires ont été recueillis et partagés sur www.sportpur.ca, témoignant de la manière dont les membres du Mouvement vivent les Principes Sport pur au sein de leur collectivité.

Groupes membres de conception

En réponse au besoin qu'ont exprimé les membres du Mouvement, le CCES a dirigé plusieurs groupes membres de conception afin de créer, de mettre sur pied et d'approuver des outils et des ressources pour divers membres groupes.

Brochures médicales

En raison d'un plus grand intérêt qu'ont démontré certaines parties intéressées du secteur de la santé, le CCES et Sport pur ont mis sur pied deux brochures pour les bureaux des médecins qui encouragent les avantages Sport pur pour la santé des enfants. Le contenu de la brochure sera axé sur la consultation avec les professionnels de la médecine et sera axé sur le travail des pédiatres et des médecins en médecine du sport. Une fois terminée, la brochure sera testée dans le cadre de la conférence annuelle de l'Académie canadienne de médecine du sport. La brochure sera ensuite distribuée aux bureaux des médecins partout au Canada.

Prévention

Grâce à la formation et à la sensibilisation, le CCES offre à la communauté sportive canadienne les connaissances dont elle a besoin pour faire des choix éthiques en matière de sport.

Solutions éducatives et technologiques

Afin de joindre le plus grand nombre d'athlètes possible, le CCES a mis en place et développé un programme de formation en ligne afin de transmettre des messages sur l'éthique dans le sport aux athlètes canadiens.

Formation en ligne

Des cours d'apprentissage en ligne ont été mis sur pied pour plusieurs organismes, incluant Sport interuniversitaire canadien (SIC), l'Association canadienne du sport collégial (ACSC), la Ligue canadienne de hockey (LCH) et Football Canada (FC). Plus de 20 000 athlètes ont suivi le cours et obtenu un certificat. En moyenne, 93 % des étudiants ont déclaré en savoir plus sur leurs droits et responsabilités en matière de dopage une fois le cours terminé.

Formation pour les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord

Le CCES, en partenariat avec la Fondation Sport pur et Sport Canada, a mis sur pied un cours d'apprentissage en ligne pour les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN).

Le CCES a saisi l'occasion de former les athlètes sur la prise de décisions éthiques lorsqu'ils font face à des problèmes tels que l'intimidation et l'utilisation du tabac. Il en profite pour leur donner aussi un aperçu de leurs droits et responsabilités en matière de contrôle du dopage. Le matériel pour le cours a été élaboré en combinant les Principes Sport pur et les valeurs traditionnelles aborigènes et des JAAN.

Le cours d'apprentissage en ligne a été lancé dans le cadre des Jeux qui avaient lieu à Cowichan, en Colombie-Britannique, en août 2008. En guise

d'héritage des Jeux, ces ressources seront peaufinées et testées auprès de collectivités autochtones à l'échelle nationale comme étude de cas du Fonds communautaire Sport pur.

Jeu de prise de décisions basé sur l'éthique

Le CCES, en collaboration avec Zap Dramatic, a créé un jeu animé de prise de décisions éthiques en ligne intitulé La compétition d'athlétisme. Le jeu consiste à demander aux athlètes de prendre des décisions alors qu'ils font face à différentes options difficiles; le cours du jeu varie selon ces décisions. Les participants pourraient s'exercer à prendre des décisions basées sur l'éthique dans un environnement simulé et sain.

Prix Learning Impact du consortium IMS

Le programme de formation en ligne du CCES a été mis en nomination

Promouvoir une image corporelle positive

CorpSensé est une initiative d'éducation et de sensibilisation axée sur la promotion d'une image corporelle positive chez les athlètes. CorpSensé croit qu'un environnement sportif affirmatif peut faciliter le développement de traits de caractère positifs comme la persévérance, la responsabilité, un sentiment fort de soi et de son corps de même que des valeurs telles que l'équité, la condition physique, l'amitié et le plaisir. En 2008, la subvention CorpSensé a été abolie. Toutefois, des présentations et des outils sont présentement accessibles à partir du site Web selon la formule de rémunération à l'acte.

Reconnaître l'excellence dans le sport

La 36e édition du Prix sportif canadien (PSC) a eu lieu à Ottawa en février 2009. Le CCES a offert du soutien administratif et technique à la Fondation Sport pur quant à l'organisation et à la tenue de l'événement. Le PSC est la meilleure occasion qui soit pour reconnaître les réalisations au sein du sport amateur canadien et pour honorer le personnel de soutien et les dirigeants communautaires.

Les prix de l'athlète masculin de l'année et de l'athlète féminine de l'année ont respectivement été remis à Éric Lamaze, sports équestres, et à

Chantal Petitclerc pour sa performance tout au long de l'année en athlétisme. Le gymnaste Kyle Shewfelt a reçu le prix Esprit sportif et Mitsubishi Motor Sales of Canada Inc., le Prix d'excellence à l'entreprise.

Le lendemain, les athlètes ont continué de célébrer en participant à un programme de sensibilisation communautaire Sport pur. Ils ont visité la South Carleton High School et ont encouragé les étudiants à pratiquer un sport sain.

Outils et ressources

Pour aider les athlètes à mieux comprendre leurs responsabilités en vertu du Programme canadien antidopage (PCA), le CCES a publié des outils et des ressources à distribuer aux parties intéressées.

Le Guide des athlètes sur le contrôle du dopage aide les athlètes à demeurer informés des règlements du nouveau PCA de 2009. La brochure résume les principaux aspects concernant les substances et les méthodes interdites, les procédures de prélèvement des échantillons et le programme de localisation de l'athlète.

Le Livret de classification des substances est mis à jour chaque année, tout comme la Liste des interdictions de l'AMA. Le livret cite les marques de médicaments canadiens interdits dans le sport et détermine des solutions de rechange

non interdites pour les problèmes de santé communs.

La Carte de référence est un aperçu en format de poche des ressources antidopage du CCES.

Un guide de soumission des infos sur votre localisation avec ADAMS et une FAQ aident les athlètes à comprendre les changements apportés au système de signalement de la localisation d'ADAMS. Ce guide a été adapté selon un outil sportif du Royaume-Uni qui dirige les athlètes dans le cadre d'une soumission trimestrielle typique. La FAQ tente d'anticiper les questions sur divers sujets et d'y répondre, de la création d'un compte au dépannage.

Dix Avis ont été envoyés afin de garder la communauté sportive informée. Les sujets incluaient le processus de révision du PCA, les exigences pour les Jeux olympiques et paralympiques de Beijing, de même que des mises à jour sur la disponibilité des outils en ligne.

La communication directe avec les athlètes du groupe cible enregistré (GCE), par courriel et par téléphone, était prioritaire cette année. Le personnel du CCES a tenté d'appeler les athlètes du GCE avant le 1er janvier pour les aviser des changements apportés à leurs responsabilités et il a envoyé par courriel des rappels au sujet des soumissions trimestrielles de la localisation.



Recherche



Le CCES contribue à la recherche sur le sport et l'éthique afin de comprendre les causes et les conséquences du sport contraire à l'éthique et de documenter l'élaboration de notre programme sur le sport axé sur les valeurs.

L'influence du sport : Rapport Sport pur

L'influence du sport : Rapport Sport pur a été soumis par le CCES et est fondé sur l'essence même du Mouvement Sport pur, soit qu'un sport sain peut faire une grande différence. Il a fourni des preuves concrètes que prendre part à un sport sain communautaire procure des avantages sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux aux Canadiens et Canadiennes. Les praticiens, les défenseurs et les adeptes du sport communautaire peuvent se servir des faits pour appuyer le cas que le sport communautaire, lorsqu'il est bien pratiqué, est un important bien public qui offre de nombreux avantages pour tous les secteurs de la collectivité. Depuis le lancement à Ottawa, en novembre, le rapport a été présenté à des parties intéressées municipales et à des organismes de sport partout au Canada.



School of Business Research de l'Université Wilfred Laurier

Les étudiants en M.B.A. de la School of Business Research de l'Université Wilfred Laurier ont présenté les conclusions de leur recherche sur les perspectives de financement de l'apprentissage en ligne au conseil d'administration du CCES en juin 2008. Leur rapport s'intitulait « CCES Alternate Funding Models for On-line Education Programs ». Pour évaluer le potentiel du financement de l'apprentissage en ligne, l'équipe de projet de la M.B.A. a effectué un sondage à l'échelle nationale auprès des parties intéressées de l'industrie du sport. De plus, la recherche a

touché des entreprises canadiennes qui subventionnent des activités sportives.

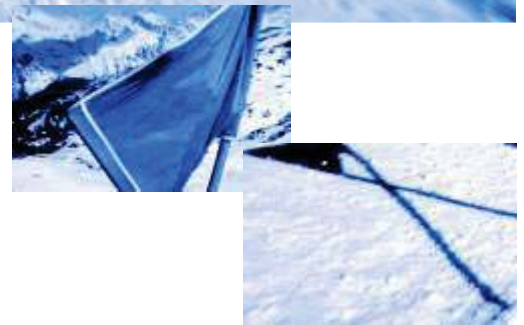
Programme de renforcement des capacités en expertise médicale

Afin d'améliorer les aspects médicaux et scientifiques de l'antidopage, le CCES a recruté un comité médical et scientifique composé d'experts. Cette mesure permettra au CCES de présenter des améliorations en essai intelligent. Au cours de cette période, le CCES a travaillé avec l'équipe médicale à l'élaboration de protocoles et de critères pour l'asthme et l'usage d'urgence.

Laboratoire de recherche accrédité de l'AMA

Afin de satisfaire aux exigences internationales en matière d'investissement en recherches, le CCES a offert une importante contribution au laboratoire de l'INRS afin d'appuyer sa recherche sur l'antidopage.

Détection et dissuasion



En planifiant et en effectuant un programme de test complet, le CCES contribue à protéger les droits des athlètes envers une compétition juste.

Le travail du CCES consiste à promouvoir le sport axé sur des valeurs et l'organisme cherche à être juste et uniforme dans tout ce qu'il entreprend. Au total, 3 951 tests de contrôle du dopage ont été effectués du 1er avril 2008 au 31 mars 2009 (voir tableau 1), soit le plus grand nombre de tests effectués au cours

d'un cycle annuel de l'histoire du CCES.

Le Programme canadien antidopage (PCA) est financé par Sport Canada et géré par le CCES au nom des athlètes canadiens et de la communauté sportive. En 2008, le CCES a dirigé une importante révision du PCA (voir page 9).

Cette année, 73 % des tests (2 878 au total) ont été effectués en vertu du PCA. La plupart des athlètes canadiens (99,4 %) ont respecté les exigences antidopage et leur engagement envers un sport axé sur des valeurs en fournissant des échantillons dont les résultats n'étaient pas anormaux (voir tableau 2).

Tableau 1 : Contrôles antidopage par programme, 2008-09

Type de contrôle	T1	T2	T3	T4	Total
Programme canadien antidopage	874	721	568	715	2,878
Contrôles contre rémunération					
Fédérations internationales/ Jeux majeurs	216	112	124	363	815
Organismes de sport nationaux	25	1	6	133	165
Agence mondiale antidopage	5	2	4	10	21
Association of National Anti- doping Organisations (ANADO)	39	15	5	13	72
Total	1,159	851	707	1,234	3,951

(Les trimestres sont fondés sur l'exercice financier d'avril 2008 à mars 2009.)

Test selon la rémunération à l'acte

Au cours de la période, un tiers des tests (1 073) ont été effectués selon la rémunération à l'acte. Ils ont été réalisés pour des organismes de sport nationaux, des fédérations sportives internationales, des organismes antidopage nationaux et deux agences antidopage internationales qui effectuent des contrôles du dopage, soit l'Agence mondiale antidopage (AMA) et l'Association of National Anti-Doping Organizations (ANADO).

Au cours de la première année de l'entente conjointe avec la Ligue canadienne de hockey, le CCES a prélevé 129 échantillons parmi toutes les ligues : Ouest, Ontario, junior majeur du Québec et midget AAA du Québec. De plus, 124 tests ont été effectués pour la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) dans le cadre du Championnat mondial junior qui avait lieu à Ottawa.

Relations internationales

Afin de mettre sur pied un terrain de jeu adéquat pour les athlètes canadiens et internationaux, le CCES a collaboré avec divers organismes. Par exemple, pour renforcer les capacités propres aux enquêtes pour dopage, le CCES a travaillé avec des organismes possédant de l'expertise en la matière, incluant d'autres organismes antidopage nationaux et des organismes d'exécution de la loi. Une relation solide avec son homologue américain a continué d'évoluer. Le partage de renseignements et la collaboration à divers projets comptent parmi ses grandes réalisations (comme la gestion des résultats et les services pour les athlètes). Le CCES a également apporté son expertise au comité olympique du Qatar dans le cadre d'un atelier antidopage de quatre jours qui a eu lieu à Doha, au Qatar.

Test et formation avant les Jeux

Les athlètes, de même que leur personnel de soutien, participant aux Jeux olympiques et paralympiques de Beijing ont reçu une formation antidopage avant les Jeux. Perdita Felicien a lu aux athlètes un résumé de dix minutes sur les exigences de base en matière de règlements antidopage pour les Jeux de Beijing. Les tests effectués avant les Jeux ont atteint des records inégalés, 92 % des athlètes olympiques et 96 % des athlètes paralympiques canadiens ayant été testés.

Programme de prélèvement d'échantillons de sang

Afin que le programme de prélèvement d'échantillons soit offert en ligne, plusieurs lignes directrices et politiques ont été évaluées, soit les nouvelles lignes directrices en matière d'hygiène et de sécurité au travail de l'Organisation mondiale de la santé, les standards internationaux de contrôle (SIC) de l'AMA et les exigences de l'Association du transport aérien international (IATA). Le CCES a également souscrit à une assurance, embauché un fournisseur responsable des prélèvements sanguins et finalisé les protocoles propres à l'équipement et à l'administration. Les contrôles sanguins ont atteint leur plein potentiel à l'été 2009.

Global DID et DRO Global

De 2004 à 2008, les athlètes ont accédé à Global DID pour savoir si certains médicaments étaient interdits dans le sport. Environ 30 000 demandes ont été effectuées à propos de marques canadiennes de médicaments chaque année. Comme le service populaire de demande de renseignements sur des substances a cessé d'être offert le 1er janvier 2009, le CCES, en partenariat avec l'USADA et UK Sport, a mis sur pied un service de remplacement, DRO Global. Le nouveau système en ligne devrait être lancé en octobre 2009.

Demandes de renseignement sur des substances

La communauté sportive se fie au CCES pour vérifier si certains médicaments sont interdits dans le sport selon la Liste des interdictions de l'AMA. Le CCES a traité un grand volume de demandes de renseignement sur des substances, avec une hausse de 61 % des demandes par courriel et par téléphone pendant le quatrième trimestre. La hausse est due aux changements apportés aux exigences en matière d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) pour les médicaments communs contre l'asthme et à l'indisponibilité de Global DID.

Vancouver 2010

En 2006, le CCES a signé un protocole d'entente avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) afin d'offrir des services antidopage pour les événements sportifs avant et pendant les Jeux de 2010. Le CCES a contribué au succès des événements du COVAN grâce à l'implication de son personnel et de ses agents de contrôle de dopage (ACD) dans la préparation et la gestion des événements sur place.

Programme des agents de contrôle de dopage

Le nombre d'agents de contrôle de dopage (ACD) a presque doublé au cours de l'exercice financier en préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2010, incluant de nombreux tests avant les Jeux. Le CCES a appuyé l'atelier de formation des ACD du COVAN en septembre 2008 et a mis à jour le manuel des ACD afin qu'il soit conforme au nouveau PCA de 2009.

Tableau 2 : Contrôles effectués dans le cadre du Programme canadien antidopage, 2008-09

Sport	EC	HC	Total	Sport	EC	HC	Total
ACSC - Badminton	6	0	6	Patinage de vitesse	42	83	125
ACSC - Basketball	4	16	20	Pentathlon moderne	6	3	9
ACSC - Football	21	36	57	Planche à neige	12	14	26
ACSC - Soccer	12	0	12	Plongeon	19	10	29
ACSC - Volleyball	4	4	8	Racquetball	4	0	4
Athlétisme	135	168	303	Ringuette	6	0	6
Aviron	18	86	104	Rugby	6	12	18
Badminton	8	0	8	Rugby en fauteuil roulant	5	19	24
Baseball	6	22	28	SIC - Athlétisme	17	0	17
Basketball	6	26	32	SIC - Basketball	12	20	32
Basketball en fauteuil roulant	8	35	43	SIC - Cross Country	6	0	6
Biathlon	15	14	29	SIC - Football	51	56	107
Bobsleigh	0	74	74	SIC - Hockey	24	44	68
Boccia	4	10	14	SIC - Hockey sur gazon	8	0	8
Boxe	18	26	44	SIC - Natation	8	0	8
Canoë / Kayak	82	114	196	SIC - Rugby	8	0	8
Cricket	4	0	4	SIC - Soccer	8	0	8
Curling	8	0	8	SIC - Volleyball	7	0	7
Cyclisme	59	93	152	Skeleton	0	37	37
Duathlon	6	0	6	Ski acrobatique	8	19	27
Dynamophilie	21	0	21	Ski alpin	18	31	49
Escrime	2	9	11	Ski de fond	30	41	71
Football junior	18	12	30	Ski nautique	4	0	4
Goalball	0	17	17	Ski nordique IPC	0	9	9
Gymnastique - Trampoline	6	7	13	Soccer	4	33	37
Gymnastique - Tumbling	2	0	2	Softball	0	16	16
Gymnastique artistique	12	16	28	Sports équestres	12	7	19
Gymnastique rythmique	8	0	8	Squash	10	0	10
Haltérophilie	26	33	59	Taekwondo	27	16	43
Handball	4	0	4	Tennis	0	2	2
Hockey	12	76	88	Tennis de table	8	0	8
Hockey sur gazon	8	29	37	Tennis en fauteuil roulant	4	4	8
Hockey sur luge	0	5	5	Tir	0	3	3
Judo	20	27	47	Tir à l'arc	11	0	11
Karaté	7	0	7	Triathlon	12	41	53
Luge	12	29	41	Voile	0	7	7
Lutte	21	71	92	Volleyball	0	17	17
Nage synchronisée	8	10	18	Volleyball de plage	3	8	11
Natation	85	124	209	Water-polo	16	17	33
Patinage artistique	8	0	8				
					1,120	1,758	2,878

Suppléments

L'utilisation de suppléments continue d'être populaire parmi les athlètes. Puisque le risque d'une violation est élevé, le CCES est demeuré vigilant en formant les athlètes à propos des risques et en peaufinant les messages liés à l'utilisation de suppléments.

À ce titre, le CCES a encouragé les entreprises canadiennes de suppléments à faire certifier leurs produits grâce au programme NSF Certified for Sport. Bien que ce programme n'élimine pas les risques que des substances interdites se retrouvent dans les échantillons d'urine des athlètes, il en réduira beaucoup les risques. Toutefois, les athlètes savent qu'ils demeurent responsables des substances interdites décelées dans leurs échantillons n'importe la source. Actuellement, 65 produits ont été certifiés NSF, prouvant ainsi qu'ils ne contiennent pas de substances interdites. De plus, le CCES a revu et évalué d'autres programmes de certification des suppléments afin de mieux comprendre les options et les perspectives offertes aux athlètes.

Programme d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques

Une importante révision du Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) a été mise en place en 2009. Ces médicaments utilisés pour traiter l'asthme (bêta-2 agonistes) nécessitent désormais une demande plus complète appuyée par un dossier médical, tandis que l'utilisation d'un autre type de médicament (glucocorticostéroïdes administrés par certaines voies) requiert maintenant une déclaration d'usage. Le CCES a collaboré avec d'autres organismes antidopage nationaux pour mettre sur pied et valider ces nouveaux

processus.

Services de laboratoire accrédité de l'AMA

Les analyses scientifiques et les services d'information sont au cœur du travail du CCES. Cette année, le CCES a continué de profiter du travail professionnel du laboratoire INRS-Institut Armand-Frappier de Laval, au Québec. Le CCES a permis d'obtenir un immense soutien financier auprès de Sport Canada pour acheter un nouvel équipement analytique qui sera utilisé pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver. Après les Jeux, la majeure partie de l'équipement sera relocalisée dans le laboratoire INRS de Laval pour assurer de futures opérations à la fine pointe de la technologie. Le Programme canadien antidopage tire un immense profit de la relation importante de longue date entre le CCES et le laboratoire INRS. La professeure Christine Ayotte, Ph. D., directrice du INRS, est une experte de renommée internationale en méthodes scientifiques antidopage. Elle conseille le CCES sur les questions liées à son protocole scientifique et témoigne souvent à titre d'experte dans le cadre d'audiences et d'appels au Canada, aux États-Unis et à travers le monde.

Programme de localisation de l'athlète

Les athlètes sont responsables de soumettre en temps opportun des renseignements précis sur leur localisation afin qu'ils soient localisés pour un test, en tout temps ou en tous lieux. En février, le CCES a tenu un groupe de consultation afin de recueillir des commentaires sur le programme de localisation de l'athlète, plus précisément sur la convivialité d'ADAMS, l'outil en ligne de signalement de la localisation. Un représentant de l'AMA participait au groupe de consultation et il se servira des recommandations pour améliorer ADAMS.



Gestion des résultats

Un total de 16 violations aux règlements antidopage a été signalé, soit quatre de moins que l'an dernier (voir tableau 3). Plusieurs cas importants ont donné lieu à des audiences complètes ou à des appels. Le CCES a effectué la première enquête canadienne exhaustive concernant un membre du personnel de soutien d'un athlète (entraîneur et médecin), ce qui a entraîné la confirmation de trois violations aux règlements antidopage non analytiques. Le CCES a également été consulté au sujet de diverses questions liées aux analyses des échantillons et aux résultats d'analyse positifs.

Tableau 3 : Violations des règles antidopage, 2008-09

Athlète	Sexe	Sport	Violation	Sanction
Aubut, André	M	Cyclisme	Administration EPO	Suspension à vie
Duquette, Maurice	M	Cyclisme	Administration EPO	Suspension à vie
Jeanson, Geneviève	F	Cyclisme	Admission EPO	10 ans de suspension
Taudin-Chabot, Dan	M	Football de SIC	Tamoxifène	2 ans de suspension
Young, Marshall	M	Water Polo	Cannabis	2 ans de suspension
Zolotarova, Valentyna	F	Karaté	Hydrochlorothiazide	2 ans de suspension
Non-divulgué	N/A	Cyclisme	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Football de SIC	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Football de SIC	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Football de SIC	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Football de SIC	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Football junior	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Rugby en fauteuil roulant	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Volleyball	Finastéride	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Water Polo	Cannabis	Réprimande et avertissement
Non-divulgué	N/A	Water Polo	Cannabis	Réprimande et avertissement

Rapport du vérificateur



Aux membres du Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport au 31 mars 2009 et les états des recettes et dépenses ainsi que l'avoir de l'organisation pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2009 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus. Tel que requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les conventions comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

McCay, Duff & Company LLP,
Comptables public agréés

Ottawa (Ontario)
le 22 mai 2009

État de la situation financière au 31 mars 2009

ACTIF

Courant

Encaisse	
- Restreints	1 901 193 \$
- Non restreints (note 4)	14 200
- Fonds de réserve pour les imprévus (note 7)	350,000
- Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 8)	447 979
Comptes clients	695 594
Frais payés d'avance	19 415
	<hr/>
	3 429 091

Immobilisations (note 5)	69 741
Investissements du CCES	
- Projets de partenariat (note 6)	3
	<hr/>
	3 498 835 \$

PASSIF

Courant

Comptes fournisseurs et charges à payer	2 442 605 \$
Crédits reportés (note 4)	14 910
	<hr/>
	2 457 515 \$

ACTIFS NETS

Excédent	173 597
Avoir investi dans des biens immobilisés	69 741
Investissement en actions du CCES	
dans les projets de partenariat	3
Fonds de réserve pour les imprévus (note 7)	350 000
Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 8)	447 979
	<hr/>
	1 041 320
	<hr/>
	3 498 835 \$

État des recettes et des dépenses pour l'exercice se terminant au 31 mars 2009

REVENUS

Patrimoine canadien (Sport Canada)	
- Finance des programmes principaux	5 200 000 \$
- Finance des programmes principaux Langues officielles	15 000
- CCES - Financement de l'équipement et de la recherche de l'INRS	1 482 400
Services et ventes CCES	1 039 766
Initiatives en matière d'éthique dans le sport	102 924
Revenus d'investissement et d'intérêt	36 278
Divers	4 733
	<hr/>
	7 881 101

DÉPENSES

Services d'éthique et d'antidopage	6 835 889
Engagement du système sportif et Secrétariat Sport pur	1 038 302
	<hr/>
	7 874 191
	<hr/>
Revenu net (dépenses) de l'exercice	6 910 \$

État de l'avoir de l'association pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009

	Excédent	Avoir investi dans des biens immobilisés	Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	Fonds de réserve pour imprévus (note 7)	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	Total
Solde - début d'exercice	153 519 \$	82 909 \$	3 \$	350 000 \$	447 979 \$	1 034 410 \$
Revenus nets (dépenses) pour l'exercice	38 322	(31 412)	-	-	-	6 910
Achat de biens immobilisés	(18 244)	18 244	-	-	-	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Solde - fin d'exercice	173 597 \$	69 741 \$	3 \$	350 000 \$	447 979 \$	1 041 320 \$

Notes afférentes aux états financiers le 31 mars 2009

1. But de l'organisation

Le Centre est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur des valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, l'organisation fournit un leadership solide et efficace au Mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur des valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a été constitué en société sans capital-actions le 29 avril 1991 en vertu de lettres patentes. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu étant reconnu comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Procédures comptables importantes

(a) Fondements comptables

Les recettes et les dépenses sont déterminées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, laquelle consiste à inscrire aux livres les produits gagnés et les charges engagées en les imputant à l'exercice qui s'applique, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

(b) Contributions du Patrimoine canadien (Sport Canada)

Les contributions reçues du Patrimoine canadien (Sport Canada) sont assujetties à des modalités et des conditions de dépenses précises. Le Patrimoine canadien (Sport Canada) se réserve le droit de vérifier les livres de l'organisation en tout temps pour identifier, s'il y a lieu, les situations où les dépenses réglées au moyen des contributions ne sont pas conformes aux modalités et conditions établies et où des sommes doivent, par conséquent, être remboursées au Patrimoine canadien (Sport Canada). Les corrections apportées aux contributions des années précédentes paraissent à l'année pour laquelle le Patrimoine canadien (Sport Canada) a demandé le redressement.

(c) Amortissement des biens immobilisés

Les biens immobilisés sont indiqués au prix coûtant, moins le montant cumulé des amortissements. Les améliorations locatives sont inscrites nettes de toutes incitations à prendre à loyer. Ces achats sont amortis selon la méthode linéaire suivante : matériel de bureau, 5 ans; matériel informatique, 3 ans; améliorations locatives, selon la durée non écoulée du bail.

(e) Investissement en actions du CCES dans des projets de partenariat

L'investissement du Centre dans International Testing Inc. (ITI), une filiale à part entière faisant l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement est reporté en fonction des coûts et gains de l'investisseur est indiqué au titre des gains du Centre seulement si une administration est effectuée. La filiale à part entière n'a pas été consolidée en raison du fait qu'elle n'est pas essentielle au Centre. La note au point no 6 décrit la répercussion financière de ITI dans le cas où les états financiers auraient été consolidés.

(f) Utilisation des prévisions budgétaires

La préparation des états financiers en conformité aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada exige que la gestion fasse des estimations et des suppositions qui touchent les montants rapportés en matière de biens, responsabilités, revenus et dépenses et la divulgation des biens et responsabilités éventuels. Les résultats véritables peuvent différer de ces estimations.

(g) Services de bénévolat

Le Centre reçoit les services de plusieurs bénévoles, dont les coûts ne peuvent être raisonnablement estimés. Pour ces raisons, aucune représentation de ces dépenses n'a été incluse dans ces états financiers.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre comprennent les fonds en banque, les comptes clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer. De l'avis des gestionnaires, le Centre n'est exposé ni à des taux d'intérêt ni à des risques bancaires considérables en raison de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de sa valeur comptable, à moins qu'il en soit autrement indiqué.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la possibilité que les contributeurs et les clients ne puissent honorer leurs engagements et obligations. Le Centre est exposé au risque de crédit par ses comptes débiteurs. La direction est d'avis que le Centre n'est pas exposé à un risque de crédit important.

4. Fonds affectés

Le Centre administre des fonds au nom de l'Entente antidopage international (EAI).

Les fonds en banque de 14 910 \$ sont réservés aux activités connexes à l'EAI. Les recettes différées comprennent 14 910 \$ au sujet de l'EAI.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Matériel du bureau	34 260 \$	20 072 \$	14 188 \$
Matériel informatique	80 756	64 776	15 980
Améliorations locatives	56 533	16 960	39 573
	171 549 \$	101 808 \$	69 741 \$

Les coûts engagés au titre des améliorations locatives sont nets de 158 800 \$ en incitations pour les améliorations locatives. Amortissement des dépenses pour l'année : 31 412 \$.

6. Investissement du CCES - projets de partenariat

International Testing Inc.
(filiale en propriété exclusive) 3 \$

Si les états financiers d'International Testing Inc. avaient été consolidés, les biens totaux et les surplus auraient augmenté de 6 862 \$.

7. Fonds de réserve pour les imprévus

Au 25 mars 1997, le conseil d'administration du Centre a approuvé la création d'un fonds de réserve pour les imprévus d'une valeur de 250 000 \$. Ces fonds représentent une source de revenus ou d'appui financier qui vise à compenser les interruptions inattendues d'entrée de fonds au Centre. Voici les appropriations par rapport au fonds :

1997	250 000 \$
2000	(50 000)
2001	100 000
2002	50 000
	350 000 \$

Aucune attribution n'a été approuvée ni requise au cours de l'exercice financier qui se termine en 2009.

8. Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport

Le 26 mars 2002, le conseil d'administration du Centre a approuvé la création de ce qui deviendrait le Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport. Voici les appropriations par rapport au fonds :

2002	250 000 \$
2003	400 000
2004	(33 000)
2005	(20 000)
2007	(149 021)
	447 979 \$

Aucune attribution n'a été approuvée ni requise au cours de l'exercice financier qui se termine en 2009.

9. Transactions avec des parties connexes

Un gestionnaire du Centre est également un directeur de la Fondation Sport pur, un organisme de bienfaisance enregistré. Le Centre a donné un support administratif au coût 94 437 \$ à la Fondation. Les comptes clients comprennent un montant échu de la Fondation Sport pur de 1 917 \$.

International Testing Inc. (ITI) est une partie connexe par son statut de filiale à part entière du Centre.

10. Engagements

(a) Le Centre a conclu une entente contractuelle de services avec l'Institut national de la recherche scientifique (laboratoire INRS), pour un total de 1 320 000 \$ par année. L'entente prendra fin le 31 mars 2010.

(b) Le Centre a signé un bail pour son bureau jusqu'au 31 mai 2017 pour un loyer de base annuel et des frais d'exploitation et taxes connexes d'environ 119 000 \$ par année. Le loyer de base annuel sera de :

2010	94 666 \$
2011	98 638 \$
2012	102 610 \$
2013	103 272 \$
2014	103 272 \$
2015	103 272 \$
2016	103 272 \$
2017	103 272 \$

11. Évolution de la situation financière

Cet état n'a pas été préparé compte tenu que tous les renseignements pertinents se retrouvent dans les autres états financiers.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation actuelle touchant l'état financier.